ASSEMBLÉE NATIONALE

25 octobre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N º II-297

présenté par

M. Larive, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, Mme Ressiguier, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

ARTICLE 39

ÉTAT B

Mission « Culture »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

		(0.0 000.00)
Programmes	+	-
Patrimoines	17 500 000	0
Création	17 500 000	0
Transmission des savoirs et démocratisation de la culture	0	35 000 000
TOTAUX	35 000 000	35 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à transférer des crédits de l'action 02 du programme « transmission des savoirs et démocratisation de la culture » vers les actions 01 des programmes Patrimoines et Création. Par cet amendement, nous souhaitons attirer l'attention de toutes et tous sur les défauts du

ART. 39 N° II-297

pass culture expérimenté avec 10 000 bénéficiaires à partir de 2019. représentant un investissement très important, ce pass a pour objet de forcer les jeunes à la consommation de biens culturels, mais

Nous préférerions une augmentation des modalités de gratuité pour les jeunes des lieux culturels, une organisation du scolaire et du périscolaire qui permette des sorties collectives au cinéma, au théâtre, dans les musées. Or, le pass culture, vendu à grand renfort de communication ne pourra pas remplir ses promesses : on nous dit que cela va faire disparaître les inégalités culturelles entre les jeunes. Que cela va permettre de combler les lacunes des plus éloigné·e·s de la culture.

Nous pensons que cela ne suffira pas. Que c'est poser un petit pansement - qui coûte cher - sur une plaie immense et qu'il faudrait commencer à réduire ces inégalités dès le berceau. Le pass culture, ce sont les jeunes qui sont déjà les plus connaisseurs qui vont en bénéficier. Pas les autres.